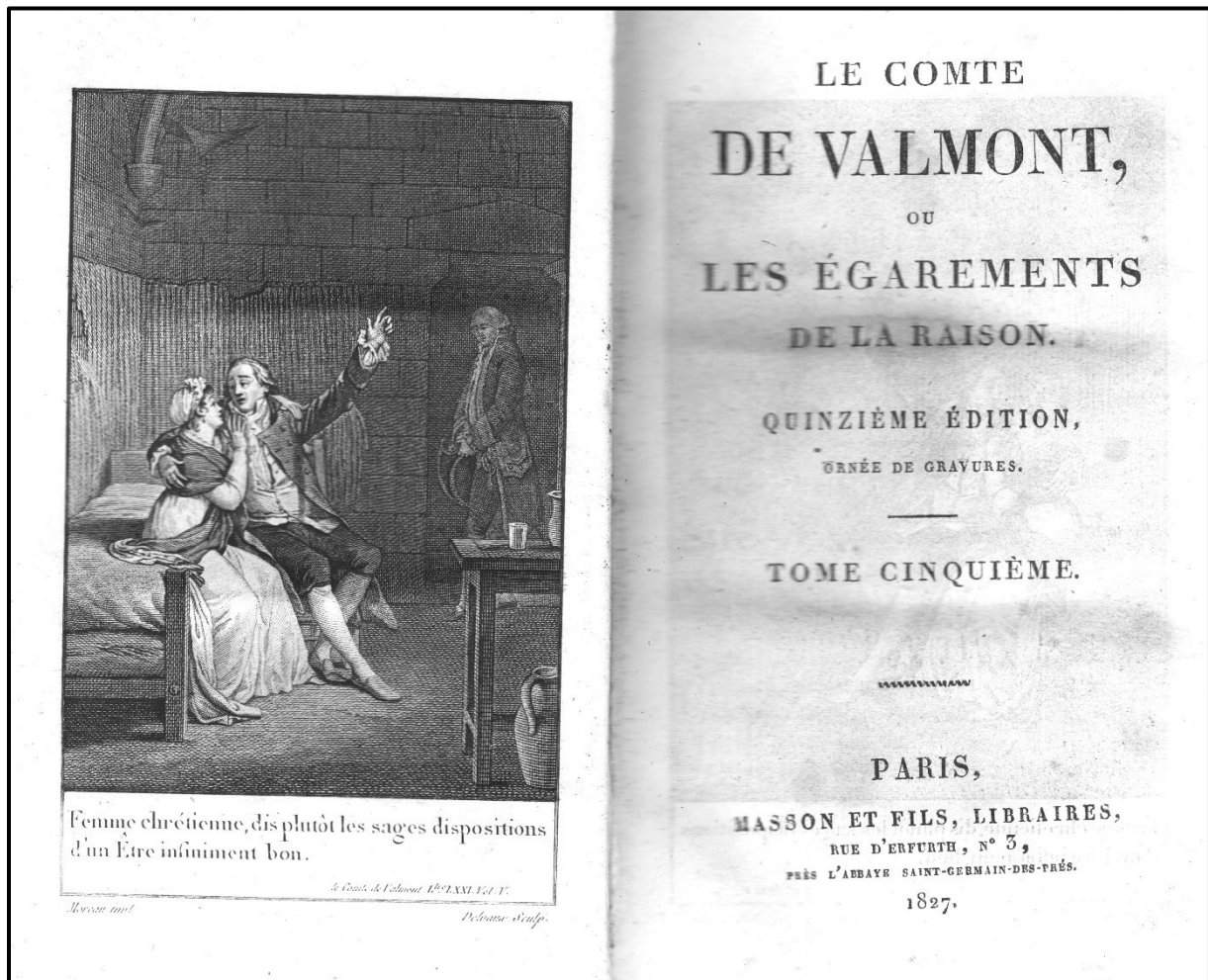




seulement un roman édifiant, mais encore une œuvre apologétique contre un certain esprit des Lumières que Chaderlos de Laclos avait trop bien illustré. Cependant l'abbé Gérard incarne moins les Anti-Lumières que « Une réception chrétienne des Lumières » comme le dit le titre du livre de Nicolas Brucker, sur cet auteur et son œuvre<sup>6</sup>. Le P. Champagnat aurait donc pu s'initier à l'esprit des Lumières – mais des Lumières chrétiennes - à travers la lecture de cet écrivain ecclésiastique.



## Brève biographie de l'Abbé Gérard<sup>7</sup>

Philippe-Louis Gérard serait né à Paris en 1737, dans une famille relativement modeste. Il a fait ses études chez les Jésuites au collège Louis le Grand. Sorti du collège, et son père étant prématurément décédé, il avoue être tombé dans l'incrédulité. L'abbé Legros, alors chanoine de la Sainte-Chapelle, le ramène à la vertu et à la religion, et Gérard, entré au séminaire parisien de Saint-Nicolas du Chardonnet, y demeure jusqu'au sous-diaconat. Il n'en sort que pour accompagner le bailli de Fleury, membre élevé de l'ordre des Chevaliers de Malte. Ordonné prêtre dans cette île, il revient à Paris et, en tant que vicaire de la paroisse Saint-Merry, au centre de la capitale, il se consacre à la prédication et à la direction des consciences. Un canonicat de Saint-Louis du Louvre le récompensera de son zèle, et l'assemblée du

<sup>6</sup> *Une réception chrétienne des Lumières. Le Comte de Valmont de l'abbé Gérard*, Honoré Champion, Paris, 2006, 363 p.

<sup>7</sup> *L'esprit du christianisme*, petit ouvrage tardif de l'abbé Gérard, comprend une notice sur sa vie qui inspire largement ce qui suit.

clergé de 1775 le félicite pour avoir pris la défense de la religion, notamment par la publication de son roman *Valmont ou les égarements de la raison* (les volumes 1-3).

L'ouvrage récent de Nicolas Brucker (p. 16...) apporte quelques corrections et compléments à cette biographie édifiante. Il serait né en 1731 et non 1737. A Malte, où il serait resté trois ans, le jeune clerc se serait livré à de vastes lectures servant de fondement à la composition de *Valmont*. Quoique prédicateur reconnu promis aux honneurs et à l'épiscopat, Gérard choisit, en devenant chanoine de Saint Louis du Louvre, la carrière d'homme de lettres. Il est d'ailleurs soutenu par des réseaux ecclésiastiques qui tentent de résister à l'assaut de la philosophie des Lumières, non seulement en condamnant les livres impies, mais encore en créant une société de gens de lettres et de théologiens pour la défense de la foi (Brucker p. 18-19). Il est donc membre d'une société assez informelle d'apologistes de la religion chrétienne qui, loin de refuser en bloc les Lumières, tentent d'en offrir une lecture chrétienne. D'où le titre de Nicolas Brucker : « Une réception chrétienne des Lumières ». Et la thèse de P.O. Brodeur rappelle<sup>8</sup> :

«... Le XVIIIe siècle n'est pas qu'une époque de contestation de la religion chrétienne, c'est également une époque de réflexions sur le catholicisme et ses dogmes. Ainsi, l'image de l'incrédule dans les sermons change, pour passer de la figure de l'incroyant à une figuration des débats intérieurs de la croyance ; le livre de piété se renouvelle au contact des discours des Lumières ; de nouvelles formes de dévotion apparaissent, dévotion au Christ et au Sacré-Cœur. »

A la révolution Gérard perd son canonicat et se retire en banlieue parisienne, à Passy. Bien qu'il ait prêté le serment à la Constitution civile du clergé, il est arrêté comme suspect le 13 juillet 1794, et restera détenu jusqu'en novembre, malgré la chute de Robespierre fin juillet. Lors de son procès, ses défenseurs le présentent comme une sorte de pédagogie du genre humain, utile à l'Etat et à la société.

Déjà âgé en 1789 (58 ans) Gérard, n'a guère été un héros de la résistance catholique, mais a quand même durement pâti de la révolution qu'il évoquera en termes apocalyptiques : « J'ai vu [...] une grande révolution détruire, anéantir tout à coup richesses, honneurs, dignités, rang suprême, briser sceptre et couronne, englotir des familles [...] , et ne nous laisser pour tout bien que des ruines ». Après 1800, très âgé, il reprend une vie relativement tranquille et active. Il ne manque pas de relations ecclésiastiques élevées, notamment Jauffret, ancien vicaire général à Lyon et futur évêque de Metz<sup>9</sup>, Charrier de la Roche évêque de Versailles, et même le cardinal Fesch, archevêque de Lyon (p. 27). Pour ses relations il est « le bon abbé Gérard ». Et il continue à publier et rééditer jusqu'à son décès le 24 avril 1813.

### L'œuvre de l'abbé Gérard

Son ouvrage majeur est, bien sûr, « *Le Comte de Valmont, ou les égarements de la raison* », publié d'abord en 3 volumes in-12, auxquels seront ajoutés ensuite deux volumes, puis plus tardivement un 6<sup>e</sup> sous le titre de « Théorie du bonheur »<sup>10</sup>. Le reste de sa production littéraire, considérable, est d'un intérêt limité<sup>11</sup>. Le plus intéressant pour nous est un livret destiné aux jeunes gens<sup>12</sup> : « L'esprit du christianisme », précédé d'un précis de ses preuves suivi d'un plan de conduite terminé par des « Poésies chrétiennes et morales » (Paris, 1803, 1823<sup>13</sup>, in-1). Mais je ne m'intéresserai qu'au seul ouvrage qui a eu véritablement du succès et a été jugé digne d'études universitaires<sup>14</sup>.

---

<sup>8</sup> Pierre-Olivier Brodeur, *Le roman édifiant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Université Sorbonne nouvelle - Paris 3 ; Université de Montréal. Thèse de doctorat en littérature française. Thèse dirigée par Jean-Paul Sermain et Ugo Dionne. Soutenue le 8 novembre 2013. Sur internet.

<sup>9</sup> Très actif dans les milieux résistants sous la Révolution.

<sup>10</sup> « *La théorie du bonheur ou l'art de se rendre heureux mais à la portée de tous les hommes* », Paris, 1801. Un titre typique de l'esprit des Lumières.

<sup>11</sup> Entre autres, « Les Leçons de l'histoire, ou lettres d'un père à son fils sur les faits intéressants de l'histoire universelle », 1806, une histoire ancienne jusqu'à Jésus-Christ formant une série de 11 volumes in-12, 1786-1812. Voir N. Bruker p. 325. Ses œuvres complètes sont publiées par Migne en 1857-59.

<sup>12</sup> L'exemplaire que j'ai acquis est un livre de prix du collège royal de Bordeaux en 1823.

<sup>13</sup> L'édition 1823 est un livret in 12<sup>e</sup> de 190 pages qui comprend un éloge de l'auteur, une notice sur sa vie et un « plan de conduite » d'esprit dévot.

<sup>14</sup> J'ai pu me procurer les 5 tomes de l'édition de 1827 publiée à Paris chez Masson et Fils.

## Plaidoyer en faveur de Lumières chrétiennes

Publié pour la première fois en 1774, le *Comte de Valmont, ou les égarements de la raison* est donc un roman épistolaire au brillant avenir éditorial, comme en témoignent ses 35 éditions entre 1774 et 1857. C'est un volumineux ensemble de 5 tomes de plus de 400 pages chacun, qui abordent de nombreux sujets (philosophie, théologie, histoire, arts...) tout en tissant une trame narrative de conversion : celle du jeune comte de Valmont tombé sous l'influence d'aristocrates libertins de la cour, qui l'entraînent dans toutes sortes d'intrigues politiques et amoureuses. Il en vient à renier la providence et le christianisme. Il confie ses incertitudes à son père, le marquis de Valmont, exilé de la cour et menant à la campagne une vie simple et vertueuse. Celui-ci réussit à force d'argumentation et de contre-argumentation à faire redécouvrir à son fils la vérité du christianisme. Converti, le jeune comte, devient au fil des années un fervent et distingué officier du roi, mais aussi un ardent et efficace défenseur des vérités chrétiennes.

Sur cette trame narrative viennent se greffer une multitude d'intrigues secondaires et d'échanges épistolaires entre différents protagonistes, qui sont autant d'occasions de pourfendre la « philosophie nouvelle » et de promouvoir un modèle chrétien d'éducation, de vie et de vérité. Mais Gérard a l'habileté de ne pas condamner en bloc la culture des Lumières et porte son regard sur ce qu'il perçoit comme la racine du mal : l'imagination. D'où son sous-titre qui est en même temps un diagnostic sur son époque : « les égarements de la raison » parce que l'imagination, nourrie par la littérature pernicieuse, conduit inévitablement à l'erreur. Il faut donc revenir et à la raison philosophique et à une religion nourrie d'une saine théologie.

## Pourquoi cette étonnante postérité éditoriale ?

Les spécialistes se sont étonnés du long succès éditorial d'un auteur que plus personne ne connaît aujourd'hui<sup>15</sup>. Mais pour Nicolas Brucker, *Valmont* est « une apologétique sensible et éclairée » du christianisme (Ch. III p. 858) qui « a poussé la conciliation entre la philosophie, la littérature et la religion jusqu'en un point limite » [...] : « la défense et illustration d'une religion tout à la fois raisonnable, morale et douce. ». Ainsi, « Philosophe, honnête homme et homme heureux, le chrétien réunit en lui les qualités d'une humanité accomplie : il en est la quintessence ». Et cette vision, qui peut nous paraître chimérique, ou choquante est en fait l'idéal de tout un siècle : « Cet homme sensible et religieux, sociable et ouvert, bienfaisant et vertueux, est le modèle rêvé par les Lumières. »

Gérard n'est donc ni un attardé ni un précurseur (p. 312) mais un homme de son temps : d'où les seize éditions (Brucker p. 324) de *Valmont* entre 1774 et 1793. Il est plus surprenant qu'après la révolution et durant la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle ce succès ait continué : trois éditions sous Napoléon (1801, 1805, 1807), puis neuf sous la Restauration (1821-30). Nous en trouvons encore cinq sous la Monarchie de Juillet (1830-1848). Enfin, l'abbé Migne, le grand éditeur ecclésiastique du XIX<sup>e</sup> siècle, publiera les Œuvres complètes de Gérard en 1857-59.

Parmi tous ces lecteurs ecclésiastiques et laïcs, il y a M. Champagnat. Il est dommage que nous ignorions la date d'édition de l'exemplaire qu'il possédait, mais elle très probablement ancienne : au plus tard de 1807<sup>16</sup>. Ce livre sans doute peu coûteux, édifiant, distrayant et reçu dans les milieux ecclésiastiques pouvait convenir à un séminariste.

D'ailleurs, l'idéal de conciliation entre les Lumières et la religion était demeuré vivant malgré les secousses révolutionnaires et les querelles politiques. Certes, tout un catholicisme résistant avait vécu la Révolution et la période post-révolutionnaire sur le mode de la tragédie, mais ce n'était qu'une partie de la réalité. D'ailleurs, le *curriculum vitae* de Gérard était un bel exemple de traversée d'une époque tragique sans perdre l'idée – et la pratique – d'une conciliation nécessaire et possible entre les Lumières

---

<sup>15</sup> Les bibliothèques et les bouquinistes offrent un grand nombre d'exemplaires de l'ouvrage.

<sup>16</sup> Les éditions du XVIII<sup>e</sup> siècle sont de format in 12°, comme les ouvrages possédés par Champagnat. Celles de 1801-1807 sans doute aussi. A partir de 1821 les nouvelles éditions sont de format in 8°.

et l'Eglise. Je ne crois guère que les principes philosophiques et théologiques de Gérard aient profondément influencé M. Champagnat. Cependant, nous savons que son père, bon révolutionnaire et quand même catholique, a pratiqué à son niveau une problématique conciliation entre ces deux pôles. Et lui-même sera le seul des premiers aspirants maristes à envisager l'éducation populaire comme une priorité. Mais avant de tenter quelques développements sur une filiation éventuelle entre la philosophie des Lumières et Champagnat, il convient d'évaluer l'influence de Gérard sur Champagnat en tant que théoricien de l'éducation et de la pédagogie.

## **Le problème éducatif à la fin de l'Ancien-Régime<sup>17</sup>**

L'abbé Gérard écrit *Valmont* en un moment particulièrement délicat : en 1762 l'ordre des Jésuites a été supprimé en France et il faut tant bien que mal remplacer le personnel des nombreux collèges jusque-là dirigés par la Compagnie. En même temps, les milieux gallicans et philosophiques préconisent une éducation nationale, donc largement émancipée de l'Eglise et en particulier des congrégations, plus ouverte aux sciences et aux connaissances jugées utiles : mathématiques, langues vivantes, commerce... Les historiens de l'éducation<sup>18</sup> notent en outre trois traits majeurs de cette histoire à la veille de la Révolution : la place nouvelle de l'enfant dans la famille ; la laïcisation de la culture ; et la scolarisation de la société. Ces tendances s'approfondiront en politique au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est dans ce contexte de crise et de recherche d'une nouvelle organisation de l'enseignement et de l'éducation qu'écrit l'abbé Gérard, qui propose lui-même, de manière assez vague cependant, ses propres solutions.

En tant qu'homme des Lumières, et bien que prêtre et ancien élève des Jésuites, Gérard ne peut parler clairement de cet ordre supprimé qu'on a bien du mal à remplacer. Il ne parle pas davantage d'autres congrégations de prêtres comme les Oratoriens, ni, pour l'enseignement du peuple, des Frères des Ecoles Chrétiennes ou des congrégations de « filles séculières »<sup>19</sup>. Il admet donc, apparemment sans restrictions, le droit pour l'Etat d'organiser l'éducation nationale : un scandale pour les esprits traditionnels qui considèrent l'éducation comme un monopole de l'Eglise. Mais Gérard rattrape sa concession en préconisant dès 1776<sup>20</sup> que le personnel éducatif, y compris pour le peuple, soit sous la coupe du clergé séculier. Aussi, lorsque Champagnat vers 1814-1816 déclare vouloir fonder des Frères, la lecture de l'abbé Gérard l'a-t-elle influencé ?

## **L'Education publique selon Gérard**

C'est dans la lettre 52 du volume 5, adressée par le Comte de Valmont (le fils) au marquis son père, que nous trouvons une première partie de sa pensée. Le Comte, longtemps en disgrâce, est devenu le conseiller d'un prince. En loyal courtisan il conseille donc à celui-ci de devenir le père de son peuple : « Un roi est toujours assez puissant quand il est aimé et que ces sujets sont heureux. »

Quel sera le moyen d'obtenir un tel résultat ? La religion « qui lie, par les nœuds les plus intimes, le prince à ses sujets, les sujets à leur prince [...] : qui lie le plus étroitement les citoyens entre eux, et qui les attache le plus fortement à leur patrie ; [...] qui leur fait le mieux sentir le prix de la vertu, qui leur présente les secours les plus efficaces pour les aider à la pratiquer. » En somme « la religion et les mœurs sont les premières richesses d'une nation ». Et c'est sur elles qu'il faut faire porter l'instruction.

« J'entends parler de tous côtés d'instruction publique » remarque le comte, mais à qui la confier ?

---

<sup>17</sup> Sur cette question, voir l'ouvrage classique de Paul Hazard : « La pensée européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle de Montesquieu à Lessing, 1<sup>o</sup> partie ch. VI : L'apologétique ; 2<sup>o</sup> partie ch. VI : L'éducation.

<sup>18</sup> François Lebrun, Marc Venard, Jean Quéniart, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, T. II, 1480-1789, conclusion par François Lebrun.

<sup>19</sup> Mais il manifestera parfois en notes des allusions sur ces sujets.

<sup>20</sup> Les volumes IV et V paraissent avec la 3<sup>e</sup> édition. C'est dans le dernier qu'est formulée le plus longuement sa pensée sur l'instruction publique.

« Sera-ce à des hommes sans mission, sans autorité, sans caractère aux yeux de la multitude ? [...] que le peuple n'entendra pas ou qu'il entendra mal ? À des philosophes qui lui prêcheront l'intérêt personnel pour le ramener, disent-ils, à l'intérêt général ? »

Il ne s'agit donc pas, et c'est relativement nouveau, d'instruire seulement une élite, mais « le peuple ». Et pour une telle tâche Gérard ne voit qu'un personnel : les « ministres » de la religion. Ce terme désigne en général les curés, mais l'auteur en donne une définition ambiguë : on ne sait trop s'il s'agit de prêtres, de clercs au sens large, ou même de laïcs. En tout cas, il dresse le portrait du parfait éducateur dépendant de l'Eglise qui, cependant, n'exercera sa tutelle que par délégation du prince :

« N'est-il donc pas plus simple d'en revenir aux enseignements de la religion ; de les confier (les enfants) à des ministres autorisés par elle ; de veiller avec soin à ce qu'ils soient assidus à instruire le peuple dans les villes et dans les campagnes, à ce qu'ils soient eux-mêmes très instruits, pour le fortifier dans la foi, pour l'affermir dans les vrais principes par des raisonnements simples et à sa portée, pour lui expliquer nettement et en détail tout ce que la religion lui dicte de si bien lier sur le dogme et sur la morale. Pour lui intimer ses préceptes, en joignant surtout l'exemple à l'instruction ? »

C'est à peu près ce type d'homme au statut mal défini que Champagnat formera dans les premières années de La Valla : des auxiliaires paroissiaux.

Gérard a précisé en note (7 p. 133) sa pensée sur la formation des enseignants : Il y a « les séminaires, institué pour la piété, comme les écoles sont pour la science ». Quant au peuple :

« je n'en vois pas, d'après l'expérience- même, de plus efficace que l'exercice des diverses fonctions du ministère, au sein des paroisses. C'est là, en général, que sous la conduite d'un digne curé, d'un pasteur respectable, on prend le plus sûrement l'esprit essentiel à cet état, le vrai zèle qui le caractérise, la décence qui lui convient, le goût des fonctions qui lui sont propres, le respect pour les choses saintes, la connaissance intime des besoins du peuple, et des ressources qu'on doit employer pour guérir ses vices et pour l'attacher à la vertu. »

Là encore, Gérard n'est pas très clair mais semble plaider pour la création d'un corps d'éducateurs formés dans des sortes de séminaires et exerçant leur ministère dans les paroisses sous la direction et l'inspiration des curés.

## **La lettre 53 du marquis au comte de Valmont son fils : suite sur l'éducation de la jeunesse.**

Gérard concède qu'en matière d'éducation publique « les législations sont délicates à établir » et que l'éducation privée est une aide précieuse. D'où ces propos par lesquels il formule la théorie classique du bon chrétien et du vertueux citoyen à laquelle Champagnat a fortement adhéré :

« L'éducation privée [...] est moins dans les mains du législateur. Il peut cependant y influencer en grande partie en veillant comme nous l'avons dit sur l'instruction commune ; en formant par elle de dignes pères, de bons maîtres, qui puissent donner à l'Etat de dignes élèves ; en ayant soin que les parents et les instituteurs soient sans cesse avertis par la bouche des ministres de la religion et par d'excellents écrits, des devoirs que la nature ou leur condition leur impose, de la manière de les bien remplir, de la liaison intime qu'ils doivent mettre entre les obligations du chrétien et les devoirs du citoyen ; en renforçant d'ailleurs l'autorité paternelle, qui peut avoir ses abus [...] mais qui dans le fait [...] nuit moins à l'éducation et aux mœurs que l'indépendance prématurée et l'excessive liberté des enfants ».

Gérard préconise donc l'alliance du social et du politique, de la famille et de l'Etat grâce à la médiation du clergé. Puis il revient à l'instruction publique qui « est essentiellement le fait du législateur ». Et il propose de légiférer selon trois niveaux hiérarchiques : d'abord « la principale noblesse » que le pouvoir doit privilégier. Pour « les habitants un peu aisés des villes » le collège est l'institution habituelle mais

il faut qu'un bureau de la cour constitué de gens sages<sup>21</sup>, érige pour « tous les collèges des garçons et des filles du royaume » établisse un plan fondé sur la vertu et l'utilité qui « au bout de cinquante ans » amènerait « plus de justice et de bienfaisance » dans l'Etat et les familles.

Gérard n'oublie pas « le peuple répandu dans les cités et dans les campagnes ». Comme pour les autres ordres d'enseignement il faut « bien choisir ceux qui seront chargés de cette éducation » (p. 146). Et il propose « des espèces d'écoles ou de séminaires de la nation », pour ceux qui « se sentiraient disposés à remplir cette espèce de magistrature, cette fonction devenue aussi auguste qu'utile et honorable<sup>22</sup> ». Mais Gérard hésite quant à la faisabilité de sa proposition pour l'éducation populaire : ce moyen peut-il s'étendre aussi à « cette classe, la plus vaste, [qui] n'est pas la moins digne des soins du législateur » ?

Ce désir d'instruire le peuple, que l'on peut trouver banal aujourd'hui, ne l'était pas en 1774 car, dans les élites, beaucoup craignaient que le peuple devenu instruit ne cherche à quitter sa condition et que l'agriculture ne manque de bras<sup>23</sup>. Gérard n'a pas ce préjugé mais concède :

« Il serait peut-être difficile de former des pépinières<sup>24</sup> assez nombreuses pour en faire sortir tous ceux qui sont chargés des écoles, dans quelque lieu que ce puisse être. Cependant l'examen qu'on fait de ceux-ci ne serait-il pas susceptible d'un peu plus de rigueur ? ».

Comme à peu près tous les partisans de l'éducation populaire d'alors, Gérard conclut donc à une impossibilité de l'éducation générale du peuple par l'Etat, mais propose l'amélioration du système existant géré par l'Eglise : (p. 147) serait choisi, parmi les maîtres « celui qui, au jugement de tous les notables de l'endroit, passerait pour être le plus éclairé et le plus irréprochable ». Il faudrait aussi offrir aux maîtres d'école « un plan simple et familier d'éducation qu'ils mettraient en usage en faveur de leurs élèves ». Et « l'ordinaire du lieu » (le curé) leur ferait passer chaque année un examen sur ce plan d'éducation tout en surveillant leur conduite.

En fait tout cela, géré tant bien que mal par l'Eglise, existe depuis longtemps mais bute contre le cercle vicieux reconnu par Gérard : comment disposer d'un personnel capable et digne tant que n'existent pas des « pépinières » de maîtres d'école ? Quant à l'éducation des filles, elle n'est pas moins importante (p. 148) pour Gérard, et « les mêmes vues peuvent servir pour cette sorte d'éducation » avec quelques adaptations.

Ces propositions peuvent, en 1774, paraître à la fois vagues et utopiques, mais la question d'une amélioration de l'éducation est posée. La lecture de *Valmont* aurait-elle initié le jeune M. Champagnat à la politique éducative et aux questions pédagogiques ? En tout cas, elles seront largement mises en pratique dans l'ordonnance du 29 février 1816 créant un enseignement élémentaire pour les garçons sous l'égide des maires et des curés et recommandant la fondation d'associations d'instituteurs pour leur procurer un personnel capable. Ainsi, la pensée éducative française dont Gérard a été l'un des promoteurs, à un rang modeste me semble-t-il,<sup>25</sup> s'est concrétisée en politique éducative. Et l'ordonnance de 1816 servira de base juridique à la création des congrégations de Frères et de Sœurs.

## L'éducation familiale dans Valmont

Avant d'évoquer l'instruction publique dans son 5<sup>o</sup> volume publié en 1776, Gérard avait abordé dès le premier volume l'éducation familiale aristocratique, dans la Lettre XII du marquis de Valmont à la comtesse sa belle-fille (Tome 1 p. 161). Il y décrit l'éducation donnée par Madame de Veymur, la mère de son ami. C'est un bel exemple d'éthique éducative et de fine connaissance de la psychologie infantine.

---

<sup>21</sup> Note de la page 145, Livre V p. 174.

<sup>22</sup> Ces propos sont proches de ceux du F. Jean-Baptiste dans le dernier chapitre des *Avis, leçons, sentences*.

<sup>23</sup> Nous retrouvons ce préjugé au début du chapitre XI de la Vie de Champagnat (1<sup>o</sup> partie, p. 114).

<sup>24</sup> Le mot « séminaire » est équivalent de « pépinière ».

<sup>25</sup> A ma connaissance, il n'est pas cité comme un penseur pédagogique important.

« Sans cesse, ma mère les observait [ses enfants]. Sans cesse elle s'observait elle-même. Elle n'ignorait pas combien l'œil de l'enfant est attaché sur ceux qui le gouvernent, combien, naturellement imitateur, il observe les moindres actions (des éducateurs). [...] mais surtout elle savait avec quelle finesse il épie leur moindre défaut ; avec quelle sagacité, quelle justesse il saisit leur faible, pour s'en faire une excuse à lui-même, ou une dispense de respect et de confiance envers ceux qui le lui laissent apercevoir. Aussi, d'après ces lumières, elle portait jusqu'au scrupule l'attention qu'elle prenait à surmonter devant nous ses moindres faiblesses, afin de ne rien perdre sur notre esprit de tout le crédit qu'elle voulait y conserver. [...] Elle avait pour principe de ne jamais reprendre dans le moment où elle se sentait trop affectée de ce que nous avons fait de mal ; et elle aimait mieux mettre quelque intervalle entre la faute et la réprimande, que de s'exposer, par trop d'empressement, à nous donner lieu de croire qu'elle ne nous reprenait que par passion ou par humeur. »

[...]

« Mais ce que j'admire le plus, c'est qu'elle avait établi son empire et tout le système de notre éducation sur notre respect et notre confiance envers elle, sur notre amour, et la crainte extrême que nous avons de lui déplaire, sur une certaine honte du mal et une sorte de respect pour nous-mêmes [...] Elle nous apprenait à haïr le péché plus que la mort ; elle nous avait tout dit quand elle avait dit : cela est mal ... »

Cette éducation morale est fondée sur la religion (p. 166) :

« Elle vivifiait toutes ces instructions par l'esprit de cette religion sainte qu'elle se plaisait à nous faire connaître ; [...] elle nous environnait sans cesse de la majesté de l'être suprême, et nous faisait voir Dieu partout [...]. Elle nous répétait souvent [...] : que, sans la religion, la probité n'est qu'un fantôme ; [...] que d'un autre côté aussi, avec une religion mal entendue, on a moins de lumière que de préjugés... »

Il n'est pas difficile, pour qui connaît la littérature pédagogique mariste, de voir combien ces extraits entrent en consonance avec l'enseignement du P. Champagnat, où nous retrouvons en particulier le thème de l'enfant « naturellement imitateur », au regard perçant, que l'on éduque autant par l'exemple que par les paroles. Champagnat a, lui aussi, beaucoup insisté auprès de ses disciples sur « l'horreur du péché <sup>26</sup> » et une éducation religieuse éclairée fondant la morale.

Pour autant, cette connivence ne signifie pas forcément une influence de l'abbé Gérard sur M. Champagnat car tous deux répètent des idées pédagogiques remontant fort loin : le thème de l'enfant imitateur, par exemple, se trouve déjà dans l'Antiquité (Quintilien...). En fait, Gérard, qui s'inspire beaucoup de *L'Emile* de Rousseau, mais non sans réserve, est moins un novateur pédagogique, qu'un passeur culturel adaptant le langage de la tradition pédagogique à la culture des Lumières. C'est pourquoi il peut trouver une place légitime dans une bibliothèque ecclésiastique comme dans celle des partisans de la philosophie. D'ailleurs, surtout dans le domaine éducatif, un peu tout le monde baigne dans les deux cultures. Quand Champagnat donne des recommandations aux frères chargés des écoles, et plus particulièrement à ceux qui sont chargés des classes enfantines préparant à la première communion, il recommande à peu près la même conduite que celle de Madame de Veymur <sup>27</sup>. Mais est-ce sous l'influence de l'abbé Gérard ?

## Connivence avec des textes-clés des instructions maristes primitives

Les carnets d'instructions des F. François et Jean-Baptiste, qui copient souvent les instructions données par Champagnat, renferment des textes très proches de ceux de Gérard dont je me contenterai de citer

---

<sup>26</sup> L'expression, avec quelques variantes, figure plus de 20 fois.

<sup>27</sup> Ce modèle familial et aristocratique a influencé l'éducation populaire selon un schéma bien connu d'imitation des mœurs et des idées de la haute société par les milieux moins favorisés (Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*).



un extrait. Par exemple, dans l'instruction intitulée « Jésus ressuscité modèle des religieux instituteurs ». (carnet 308 p. [1297]) :

« Les enfants sont naturellement imitateurs ; ils apprennent plus par les yeux que par les oreilles. La nature les rend curieux et leurs yeux avides cherchent partout des instructions et des exemples. Un Frère peut être donc sûr d'avoir autant de surveillants et d'imitateurs qu'il a d'écopiers. Ainsi, c'est par son recueillement, par son union à Dieu, son attention à la prière, son air et son ton pénétré, qu'un Frère formera ses enfants à la piété. C'est par la manière dont il parlera des vérités de la foi, qu'il leur fera concevoir une haute idée de la religion, qu'il leur inspirera un grand respect pour Dieu et pour les choses saintes. C'est par son dévouement, son application à les instruire et son exactitude à faire chaque chose en son temps qu'il leur donnera l'amour de l'étude et du travail, des habitudes d'ordre et de régularité. C'est par sa patience, son égalité d'âme qu'il les formera à la douceur et réprimera leur vivacité et leurs saillies d'humeur. Enfin, c'est par une conduite irréprochable qu'il leur inspirera l'horreur du péché et la crainte de Dieu<sup>28</sup>. »

## **De la Mère au Précepteur ; de l'enfant à l'adolescent**

Le programme éducatif de Madame de Veymur devant évoluer avec l'âge de son fils, elle lui trouve un précepteur dont Gérard dresse (Ch. XII p. 169) le modèle idéal :

« Précepteur, gouverneur, peu lui importait le nom pourvu qu'il eût les talents et les vertus propres à la fonction qu'il devait exercer ; qu'il fût pour moi un guide, un ami, le supplément d'un père, si toutefois un père peut se suppléer. Elle n'ignorait pas qu'un tel homme ne se paye point<sup>29</sup> ; mais elle savait aussi qu'il y a des hommes qui, avec beaucoup de mérite et de sentiment, n'ont point de fortune et n'en sont quelquefois que plus propres à conduire d'autres hommes. [...] »

M. Dorval sera cet homme exceptionnel :

« Je ne m'aperçus que j'avais un ami de plus qu'aux nouvelles douceurs que sa société me procurait, et aux connaissances plus étendues dont il me donnait le goût en même temps qu'il me les faisait acquérir... »

Et la Lettre XIV (p. 186), du Marquis de Valmont à sa belle-fille développe la théorie de l'éducateur parfait :

« Cet ami fidèle ne m'abandonnait pas un instant ; et il s'était tellement attaché à moi, il m'avait rendu son commerce si doux, que nous nous devenions comme nécessaires l'un à l'autre. Il était de toutes mes études [...] en se faisant quelquefois, pour mieux m'instruire, mon disciple est mon élève.

Il était de tous mes plaisirs, pour les régler, pour les épurer [...] . Il était de toute mes sociétés, pour m'apprendre à les choisir ; pour en écarter les périls, pour me distraire adroitement de celles qui ne me convenaient pas. [...]

Il me garantissait des préjugés en me faisant apprécier les objets en eux-mêmes, en me faisant estimer la valeur des choses indépendamment de l'opinion. [...] Il m'enseignait à distinguer [...] la grandeur, des dignités et des titres ; la vertu de son masque ; et l'homme de son habit. [...]

A l'égard des vices manifestes, il me faisait de leur spectacle une école de vertus ; j'en envisageais avec lui de sang-froid la nature, et j'en avais horreur.[...]

---

<sup>28</sup> Ce passage est repris dans divers autres textes, notamment le « Traité sur l'éducation » rédigé par le F. Jean-Baptiste à partir d'instructions de Champagnat, en particulier dans le chapitre 11 intitulé : « Moyen de procurer le salut des enfants: la sainteté de la vie. »

<sup>29</sup> Un homme de cette qualité est si exceptionnel qu'on ne peut le payer selon ses mérites.

Nous allions ensemble nous attendrir sur les misères humaines : Il pleurait sur les malheureux [...] Et il employait pour eux ses soins ou son crédit, et me rendait le plus souvent moi-même leur agent ou leur protecteur. »

Mais en plus (p. 193) Dorval veut former en lui « une âme forte, inaccessible à la crainte, et capable de soutenir les revers », accoutumée aux privations. Il lui apprend à braver le ridicule, les plaisanteries sur son genre de vie ; à résister aux agaceries des femmes.

Mais on est au XVIII<sup>e</sup> siècle : celui du bonheur, du naturel, de la sociabilité.

« N’imaginez pas cependant (p. 196) qu’il me fit contracter par là le caractère d’une vertu rude et farouche ; [...] mon ami [...] était le plus poli de tous les hommes. [...] mille fois plus aimable que cette foule de gens si affectueux, si maniérés, si polis est si fourbes dont le monde est rempli. »

Enfin, D’Orval cultive chez son disciple la « bienveillance pour tous les hommes » (p. 211)... mais sans excès :

« Il me rendait le citoyen de l’univers, mais plus encore de ma patrie ; [...] il me ramenait sans cesse à ce que je devais au gouvernement qui m’avait vu naître, et m’en peignait en traits de feu tous les avantages. [...] Il me représentait l’amour de la patrie comme le sentiment des grandes âmes, »

En somme M. Dorval apprend au jeune homme à être un vertueux citoyen. Mais rien n’est dit sur l’éducation religieuse, comme si le précepteur, qui n’est pas prêtre, se comportait en parfait philosophe sans plus.

La fin du plan d’éducation se trouve dans la Lettre XVII (p. 245...) et concerne essentiellement l’éducation des filles, Madame de Veymur s’étant occupée de la sœur du jeune homme. Elle meurt jeune en laissant à ses enfants un héritage spirituel typique de l’esprit des Lumières chrétiennes : « Je vous laisse un grand trésor ; c’est la religion, c’est la vertu, et M. D’Orval qui vous aidera à les conserver <sup>30</sup> ». Constatons que le guide choisi n’est pas le père des enfants, mais le précepteur du jeune homme.

## **Le père précepteur : le Comte de Valmont et ses trois fils (Livre IV Lettre XVII p. 164)**

Nous retrouvons plus loin un second programme d’éducation, présidé cette fois par le père. La comtesse de Valmont, dont le mari est revenu des « égarements de la raison », décrit à son beau-père, le Marquis, l’éducation qu’il donne à ses trois fils adolescents : l’aîné portant le titre de baron, le second de commandeur et le dernier de chevalier.

« Il est leur premier gouverneur, comme je suis, de mon côté, la gouvernante de Julie<sup>31</sup>. Le baron est, après lui et sous sa direction, comme l’instituteur de ses frères, à qui il rappelle souvent les instructions qu’on leur a faites<sup>32</sup>. Ce n’est pas qu’il n’ait dans la personne d’un ecclésiastique rempli de mœurs et de piété, un guide qui les accompagne partout au dehors, qui leur développe les fondements de la religion, et pour lequel ils ont, ainsi que nous, tout le respect qui est dû à son caractère et à sa vertu. Mais ce guide n’ayant pas d’ailleurs le genre de connaissances et de talent que mon mari désire dans ses enfants, il a fallu leur choisir des maîtres qui puissent continuer les premières leçons que vous leur aviez donné. »

---

<sup>30</sup> L’histoire idyllique laisse la place aux péripéties du roman : après le décès de sa femme M. de Vermure se remarie et se laisse dominer par sa femme qui déshérite les enfants du premier lit mais va tomber néanmoins dans le déshonneur. Avec l’aide de M. D’Orval, ils parviennent à mener une vie honorable.

<sup>31</sup> Outre qu’il supervise l’ensemble de leur éducation, il leur enseigne « le plus essentiel de leur éducation après la religion, la science du droit naturel, civil et politique ; c’est à dire en un mot toutes les parties de la morale »

<sup>32</sup> « Ce que le baron ne sait pas suffisamment, il l’étudie avec ses frères et s’y perfectionne. Ce qu’il sait déjà, il le leur inculque dans l’absence de leurs maîtres. »

Il s'agit donc d'un système complexe : le père comme « gouverneur », l'aîné des garçons servant de sous-maître ou de répétiteur, un prêtre aux fonctions assez mal définies, mi-surveillant mi-directeur spirituel, au statut très inférieur à celui de M. D'Orval, et des professeurs particuliers. C'est une organisation mixte entre l'éducation familiale et le collège. Le résultat, nous le trouvons dans la lettre XXVIII du marquis de Valmont à son fils qui trouve ses petits-enfants bien éduqués. Il est aussi très content de « notre respectable abbé » à qui Valmont les a confiés :

« Il a toutes les lumières et toutes les vertus de son état. En leur faisant étudier la religion par principes, en s'appliquant à leur en faire connaître les véritables fondements, il les arme pour toujours contre les vains sophismes de nos modernes incrédules ; et son exemple est, après celui que tu leur dois, ce qu'il y a de plus propre à la leur faire aimer. »

C'est la définition et l'éloge du prêtre précepteur, à la fois bon exemple et catéchiste éclairé, capable de faire connaître et aimer la religion. C'est ce que Gérard attend aussi des curés. Ce sera même la pensée du P. Champagnat à propos de la vocation des frères. Mais Gérard n'évoque jamais le catéchiste laïc, même si le portrait qu'il dresse du prêtre précepteur est au fond assez peu brillant : c'est une sorte de domestique de rang supérieur plutôt qu'un ami, comme l'était le précepteur D'Orval.

L'abbé Gérard nous présente donc deux modèles éducatifs aristocratiques et familiaux relativement différents : le premier plus axé sur la relation affective pédagogique – enfant ; le second, plus rationnel et davantage marqué par l'idée d'éducation collective par entraide mutuelle et appel à des spécialistes, le prêtre précepteur occupant un statut mixte. Mais au fond ce sont Madame de Veyrmur pour les enfants, et M. Dorval, un laïc, pour les adolescents, qui sont les modèles fondamentaux.

Champagnat a probablement lu ces lignes bien qu'il ne cite jamais l'abbé Gérard. Qu'il s'en soit inspiré ou non, il baigne dans des principes proches qu'il va offrir à ses frères qui remplaceront le prêtre précepteur comme catéchiste et mentor, mais pour un groupe plus ou moins nombreux d'enfants du peuple.

## **L'abbé Gérard, les prêtres et les religieux**

Ainsi, Gérard cherche un compromis entre la tradition de l'Eglise et les ambitions de l'Etat despote éclairé qui s'affirme désormais comme éducateur. Le clergé séculier, en particulier les curés, serait au cœur de ce compromis boiteux tandis que les ordres religieux enseignants (les Jésuites) sont anéantis, ou soumis à l'Etat comme les Oratoriens.

La lettre 58 du volume III (p. 244) du marquis de Valmont à ses enfants, qui est une sorte de testament spirituel, évoque ce problème. Emilie, sa belle-fille, lui a demandé les moyens de nourrir la piété de son mari, le comte de Valmont, récemment converti. Le marquis, qui avoue être « un vieil enfant qui ne peut que bégayer avec toi les premiers éléments d'une pareille science » a un recours : « mon propre guide, mon pasteur va m'aider dans un si grand ouvrage ». Et il enchaîne par un éloge des curés « ces anges de paix, ces dignes consolateurs des hommes... » ce qui lui permet d'introduire une longue note très rousseauiste sur les curés (note 1 p. 276) considérés comme des officiers de moralité et de sagesse plus que comme des pasteurs. Audacieusement, il passe de l'éloge des curés – un lieu commun de la littérature philosophique – à celui du monachisme, honni par les partisans des Lumières parce que jugé inutile et fanatique : « l'irreligion lui déclare une guerre ouverte », mais « le vrai fidèle, le citoyen éclairé, ne voit en lui que d'utiles ressources lorsqu'il est enfermé dans ses justes bornes et ramené à son véritable esprit ». Gérard s'autorise même un long éloge de la vie monastique qui a donné « des saints à la religion [...] ; des historiens à la postérité [...] ; des citoyens utiles à l'Etat »... Il souligne même la parenté des religieux avec les curés si estimés :

« Ce que l'on dit des curés doit s'appliquer par proportion à tous ceux qui participent plus ou moins à leurs fonctions. Et n'exclut point l'hommage de respect et de reconnaissance que l'on doit à l'état religieux, qui souvent même leur offre les plus dignes coopérateurs. »

C'est, à mon sens, une discrète défense des Jésuites, et peut-être aussi celle des Frères et de Soeurs qui « participent plus ou moins » aux fonctions curiales.

Il n'est évidemment pas facile de tirer de tous ces discours de Gérard une pensée éducative ferme, car celui-ci cherche sans cesse des conciliations acrobatiques entre christianisme et Lumières. Disons qu'il manifeste une réelle ouverture vers l'enseignement du peuple, mais sa pensée reste résolument aristocratique et donne des gages aux partisans d'une Etat éducateur cherchant à prendre la place de l'Eglise. Au fond, le plus intéressant de l'oeuvre de Gérard, ce sont les deux modèles de militance éducative qu'il nous décrit longuement : Madame de Veymur pour les enfants, et M. D'Orval pour les adolescents. Ces modèles auraient-ils influencé le jeune Champagnat ? Son comportement et son enseignement en tant que catéchiste et formateur des Frères pourrait le laisser croire. Mais il est vrai qu'après la Révolution, les congrégations – avec ou sans l'influence de Gérard - chercheront à créer pour les enfants du peuple, et avec un certain succès, des modèles d'éducateurs proches des ceux que préconisait Gérard pour les milieux privilégiés.

## Conclusion

Au commencement de cette étude mon intention était d'examiner l'hypothèse d'une influence de l'abbé Gérard sur M. Champagnat en exploitant un fait : le fondateur des Frères Maristes possédait l'ouvrage de l'abbé Gérard et l'a certainement lu, sans doute au cours de ses années de formation. Il a donc été intellectuellement en contact avec l'esprit des Lumières et les projets éducatifs de la fin de l'Ancien-Régime. Il n'y a rien d'étonnant à cela, mais c'est un fait que l'historiographie mariste n'a fait qu'effleurer en évoquant la figure du père du Fondateur, conciliant tant bien que mal esprit révolutionnaire et religion traditionnelle : une attitude fort répandue à l'époque<sup>33</sup>.

Quel bilan dresser de cette investigation ? Il est vrai que les sources maristes ne citent pas l'abbé Gérard<sup>34</sup>. Mais Champagnat n'a pas toujours révélé ses sources d'inspiration quand elles s'éloignaient des ouvrages classiques<sup>35</sup>. Cependant, bien que des textes éducatifs maristes soient très proches de ceux de Gérard, dans leurs idées et parfois leurs expressions, je n'y ai pas trouvé de copie manifeste de Gérard. Une formule prudente s'impose donc : l'abbé Gérard a été un des auteurs lus par M. Champagnat. La question d'une influence sur Champagnat d'un certain esprit des Lumières est donc ouverte, ce qui n'est pas un résultat négligeable. Mais comment pousser plus loin ?

Je m'interroge donc sur de nouvelles pistes possibles. La première repose sur le constat suivant : bien que Gérard accorde une grande importance au clergé séculier, il n'offre jamais une figure précise du curé ou du prêtre précepteur en matière éducative. Le vrai modèle de l'éducateur c'est M. D'Orval : un laïc de rang modeste mais pourvu d'une grande sagesse et des plus hautes vertus. Et lorsque le F. Jean-Baptiste, dans les ALS, nous décrit au chapitre I « Ce que c'est qu'un Frère au sentiment du Vénérable Père Champagnat », on est proche de ce modèle. On l'est encore plus dans le dernier chapitre (XLI) « Qu'est-ce qu'un instituteur ? » qui nous présente celui-ci comme exerçant une magistrature, une paternité, un apostolat et un sacerdoce. En somme, le F. Jean-Baptiste Furet, l'interprète des idées éducatives du P. Champagnat, conçoit le frère instituteur comme le successeur du précepteur idéal d'avant la Révolution. Aurait-il lu l'abbé Gérard lui aussi, bien qu'il ne le cite jamais ? Cela me paraît improbable<sup>36</sup> mais pas impossible.

Et il est vrai qu'après la Révolution et l'Empire la société et les fondateurs de congrégations eux-mêmes sont à la recherche de maîtres d'école calqués sur le modèle aristocratique des professeurs de collèges et des précepteurs car, comme dans bien des domaines, les classes sociales moyennes et inférieures prennent pour modèles les moeurs des élites. Vers 1814-16 Champagnat ne conçoit pas les Frères qu'il veut créer comme une copie des « régents » ou « magisters » d'ancien-régime, sous-clercs paroissiaux à la fois chantres, sacristains et maîtres d'école. Il ne songe pas davantage au modèle lassalien,

---

<sup>33</sup> Il serait aussi intéressant de relier la sensibilité de Champagnat à la maltraitance des enfants, qu'il a personnellement vécue, à cet esprit des Lumières qui fait refuser des brutalités jusque-là vues comme banales.

<sup>34</sup> Dont le nom ne figure d'ailleurs pas sur ses ouvrages, peut-être pour garder à son livre un caractère séculier.

<sup>35</sup> Par exemple il ne cite pas Marie D'Agreda ni Aubriot de la Palme, deux auteurs de sa bibliothèque qui l'ont certainement influencé.

<sup>36</sup> Il semble s'être beaucoup inspiré du cardinal La Luzerne et de l'abbé Dupanloup. Mais d'autres influences sont perceptibles.

impossible en milieu rural<sup>37</sup>. Il semble, comme Gérard, penser à un corps de laïcs auxiliaires du clergé, capables par leur exemple et leur science, d'instruire le peuple. C'est ce que feront les Frères allant catéchiser les hameaux, et le F. Laurent au Bessat vers 1819. Ce n'est que peu à peu et surtout à partir de 1825 que le modèle se coulera dans le moule congréganiste et même monastique.

La lecture de l'abbé Gérard nous incite donc à penser, à titre d'hypothèse, que le type de frère voulu au départ par M. Champagnat repose en partie sur le compromis entre Lumières et Christianisme, incarné par Gérard, mais aussi, à un niveau plus modeste, par J.B. Champagnat père de Marcellin. Devenu prêtre, le Fondateur aurait-il cherché à créer ce corps d'auxiliaires laïcs paroissiaux correspondant aux souhaits de l'abbé Gérard<sup>38</sup> et à la conduite de son père ? En tout cas, il est le seul des premiers aspirants maristes à envisager une branche de Frères et à s'intéresser à l'éducation du peuple. Et nous savons que ce projet était dès 1816 mûrement réfléchi, comme l'avenir l'a montré. Champagnat serait à sa manière un adepte des Lumières chrétiennes chères à l'abbé Gérard.

---

<sup>37</sup> Il adoptera rapidement le mode simultané des FEC mais la méthode fondamentale des premières années sera celle des catéchismes de St Sulpice ; et en 1819 il donne aux Frères un habit bleu qui n'a rien à voir avec celui des Lassalliens.

<sup>38</sup> Sans omettre le père de Marcellin.